



PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

DIX HEURES

M. SCHULER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 240 — *Loi sur le Mois du patrimoine juif/The Jewish Heritage Month Act*.

Il s'élève un débat.

M. SCHULER intervient.

M^{me} SMITH (Point Douglas) ainsi que MM. MICKLEFIELD, GERRARD et WISHART posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

MM. ALTOMARE, MICKLEFIELD, GERRARD et WISHART interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

M. TEITSMA présente la proposition suivante :

Proposition n° 19 : Amélioration de la protection des femmes et des enfants vulnérables

Attendu :

que le taux de violence familiale, d'agressions sexuelles et d'autres actes de violence aveugles ne cesse d'augmenter au Canada;

que les victimes de ces types de crimes sont le plus souvent des femmes, des enfants et des Manitobains vulnérables;

que le gouvernement fédéral doit adopter des mesures fermes pour protéger les personnes vulnérables à ces types de crimes;

que la Cour suprême du Canada a récemment invalidé un des articles du *Code criminel* du Canada qui faisaient en sorte que les agresseurs soient tenus responsables de leurs actes;

qu'en invalidant l'article 33.1 du *Code criminel*, la Cour suprême du Canada permet à nouveau aux agresseurs d'invoquer comme défense leur intoxication volontaire extrême et de se protéger des conséquences de leurs actes;

que cette modification n'offre aucune protection aux victimes de ces crimes et qu'elle n'est pas dans leur intérêt;

que le gouvernement fédéral doit mettre en œuvre des mesures de protection plus fermes pour faire en sorte que les auteurs de ces crimes soient tenus responsables de leurs actes,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement fédéral, d'une part, à changer la loi canadienne qui permet actuellement aux agresseurs d'invoquer comme défense leur intoxication volontaire et, d'autre part, à éliminer cette échappatoire en offrant des protections essentielles qui empêchent que les femmes, les enfants et les personnes vulnérables deviennent victimes de crimes de nature violente ou sexuelle.

Il s'éleve un débat.

M. TEITSMA intervient.

M. BRAR, M^{me} MORLEY-LECOMTE, M. NESBITT et M^{me} LAMOUREUX posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M^{me} NAYLOR, M. le *ministre* GOERTZEN, M. BUSHIE et M^{me} LAMOUREUX interviennent. M^{me} MARCELINO exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

M. JOHNSON, *ministre de l'Agriculture*, fait une déclaration au sujet de l'excès d'humidité sur les terres agricoles du Manitoba.

M. BRAR et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M. PIWNIUK, *ministre du Transport et de l'Infrastructure*, fait une déclaration au sujet de l'état actuel des inondations au Manitoba.

M. WIEBE et, avec le consentement de l'Assemblée, M. LAMONT font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, M. le *ministre* SMITH (Lagimodière), U. ASAGWARA, M. le *ministre* WHARTON ainsi que MM. SALA et LAMONT font des déclarations de député.

Les pétitions qui suivent sont présentées et lues devant l'Assemblée législative du Manitoba :

M. ALTOMARE — To request the Minister of Labour, Consumer Protection and Government Services to consider granting the auditorium to the JRL by March 1st, 2023; to request the Minister of Education to recognize the value that JRL provides to the student population of EHS as well as the communities of Village de St Pierre Jolys and the RM De Salaberry; to request the Minister of Education and the Minister of Francophone Affairs to recognize that an MOU between the RRVSD and JRL is morally, financially and culturally beneficial; to request the Minister of Sport, Culture and Heritage to recognize the heritage potential of this important building and its status in the community; and to request the Minister of Sport Culture and Heritage to prevent any renovations to the auditorium that would destroy and devalue the architectural integrity of the building. [Version anglaise d'une pétition présentée dans les deux langues]

M. BRAR — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à fournir les services de deux infirmiers ou infirmières afin de rétablir les soins podologiques médicaux essentiels dans la ville de Thompson à compter du 1^{er} avril 2022.

M. MALOWAY — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à proposer des mesures législatives en matière de protection du consommateur afin que la Société d'assurance publique du Manitoba émette des crédits aux Manitobains qui font graver le numéro d'identification de leur véhicule sur leur convertisseur catalytique.

M^{me} MARCELINO — De demander au ministre du Travail, de la Protection des consommateurs et des Services gouvernementaux d'envisager de concéder l'auditorium à la BRJ d'ici le 1^{er} mars 2023; demander au ministre de l'Éducation de reconnaître la valeur que la BRJ apporte à la population étudiante de l'EHS ainsi qu'aux communautés du Village de St Pierre Jolys et de la MR de Salaberry; demander au ministre de l'Éducation et au ministre des Affaires francophones de reconnaître qu'un protocole d'entente entre le RRVSD et JRL est mutuellement bénéfique, financièrement et culturellement; demander au ministre des Sports, de la Culture et du Patrimoine de reconnaître le potentiel patrimonial de cet important bâtiment et son statut au sein de la communauté; et demander au ministre des Sports, de la Culture et du Patrimoine d'empêcher toute rénovation de l'auditorium qui détruirait et dévaloriserait l'intégrité architecturale du bâtiment. [Pétition présentée en français]

M. GERRARD — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à approuver la prise en charge des traitements liés à la perte auditive par le régime d'assurance-maladie de Santé Manitoba et à offrir à tous ceux qui en ont besoin une couverture basée sur le revenu étant donné qu'il a été démontré que l'ouïe est essentielle pour la santé cognitive, mentale et sociale des Manitobains ainsi que pour leur bien-être.

M. WIEBE — Demande visant à exhorter le ministre du Transport et de l'Infrastructure à consulter des spécialistes et experts en acoustique afin de déterminer le moyen le plus efficace de réduire les nuisances sonores liées à la circulation, à s'engager à prendre des mesures significatives en réponse aux préoccupations des résidents et à faire face à ce problème en construisant un mur antibruit le long des zones résidentielles adjacentes à la route périphérique Sud, du chemin St. Anne's au chemin St. Mary's, ainsi que pour les résidents du quartier River Park South.

M^{me} SMITH (Point Douglas) — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à adopter le projet de loi 217 — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales (rapport sur les décès par surdose)/The Fatality Inquiries Amendment Act (Overdose Death Reporting)* — afin d'exiger que la province publie en temps opportun sur un site Web du gouvernement le nombre de décès causés par une surdose ainsi que les types de drogues et de médicaments en cause.

M. MOSES — To request the Minister of Labour, Consumer Protection and Government Services to consider granting the auditorium to the JRL by March 1st, 2023; to request the Minister of Education to recognize the value that JRL provides to the student population of EHS as well as the communities of Village de St Pierre Jolys and the RM De Salaberry; to request the Minister of Education and the Minister of Francophone Affairs to recognize that an MOU between the RRVSD and JRL is morally, financially and culturally beneficial; to request the Minister of Sport, Culture and Heritage to recognize the heritage potential of this important building and its status in the community; and to request the Minister of Sport Culture and Heritage to prevent any renovations to the auditorium that would destroy and devalue the architectural integrity of the building. [Version anglaise d'une pétition présentée dans les deux langues]

M^{me} FONTAINE — Demande visant à exhorter le gouvernement provincial à adopter le projet de loi 217 — *Loi modifiant la Loi sur les enquêtes médico-légales (rapport sur les décès par surdose)/The Fatality Inquiries Amendment Act (Overdose Death Reporting)* — afin d'exiger que la province publie en temps opportun sur un site Web du gouvernement le nombre de décès causés par une surdose ainsi que les types de drogues et de médicaments en cause.

L'Assemblée convient de suspendre l'application du paragraphe 91(7) du *Règlement* pour permettre au comité plénier d'examiner aujourd'hui le projet de loi 41 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*, le projet de loi 44 — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (salaire minimum)/The Employment Standards Code Amendment Act (Minimum Wage)* et le projet de loi 234 — *Loi sur le Jour de deuil des personnes dont le décès est lié aux drogues/The Drug-Related Death Bereavement Day Act* et, s'il y a lieu, d'ajouter à la fin de la transcription du hansard de la présente séance les exposés écrits sur ces projets, pourvu qu'ils soient reçus avant 17 heures aujourd'hui.

M^{me} la ministre SQUIRES propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 41 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M^{me} la ministre SQUIRES intervient.

M^{me} LATHLIN ainsi que MM. GERRARD et BUSHIE posent des questions à la ministre.

Le débat se poursuit.

M^{me} LATHLIN ainsi que MM. GERRARD et BUSHIE interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

Mardi 31 mai 2022

L'Assemblée convient, pour aujourd'hui, de ne pas tenir compte de l'heure pendant ses travaux et ceux du comité plénier jusqu'à ce que ce dernier termine l'examen des projets de loi suivants :

- le projet de loi 41 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille/The Child and Family Services Amendment Act*;
- le projet de loi 44 — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (salaire minimum)/The Employment Standards Code Amendment Act (Minimum Wage)*;
- le projet de loi 234 — *Loi sur le Jour de deuil des personnes dont le décès est lié aux drogues/The Drug-Related Death Bereavement Day Act*.

L'Assemblée se forme en comité plénier.

La séance est levée à 16 h 51, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger